



L'AMI DU LITTORAL

Bulletin de l'association
LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Siège social : 12 avenue de la Gare 33740 Arès
05 56 60 08 27 – 06 13 57 88 92
www.amisdulittoral.fr

octobre 2015 n° 78

EDITORIAL

Comme tous les ans, vous trouverez dans ce bulletin d'octobre le compte rendu de notre assemblée générale du mois d'août qui a eu lieu cette année en soirée.

Vous y verrez que notre association qui a toujours eu une double vocation, participer à la vie culturelle de notre territoire et prendre toute initiative pour la défense de l'environnement, a du mal à assurer la première. Des visites guidées et sorties programmées ont dû être annulées faute de participants. La demande pour ces actions collectives qui était réelle ces dernières années s'estompe. C'est dommage, car cette offre d'activité était une singularité de notre association, elle l'ancrait dans la vie locale et elle créait du lien à l'intérieur et au dehors.

Le volet défense de l'environnement et protection de notre littoral rejoint par contre les préoccupations de nos concitoyens. L'écosystème de notre Bassin est fragile, et tous le ressentent, notamment les jeunes. Le succès de la conférence de Florian Ganthy, dont il est rendu compte ci-dessous, le prouve : une centaine de participants, dont un tiers de jeunes. Nous touchons là

un des services que nous pouvons rendre à la société et à l'environnement : nous devons jouer un rôle de trait d'union, d'intermédiation entre le monde des experts, le monde académique des scientifiques et la société civile, c'est-à-dire nous tous. Ce rôle est actuellement mal assuré : les écologistes sont souvent plus dans la croyance que dans une démarche scientifique, les partis politiques pensent aux élections et l'échelle de temps des élus n'est pas celle des chercheurs. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les amis du Littoral Nord Bassin ont donc toutes les raisons pour poursuivre leur marche en avant, croître et accueillir des jeunes. La création des membres « jeunes », et des membres « de soutien » va dans ce sens.

Nos membres reçoivent de plus en plus ce bulletin par internet. Que ceux qui n'ont pas communiqué leur adresse mail le fassent sans tarder. Il est maintenant possible et même recommandé de payer sa cotisation par virement internet et vous trouverez les coordonnées IBAN de l'association en fin de bulletin.

Michel Gautier

Retour très succinct sur la conférence de Florian Ganthy

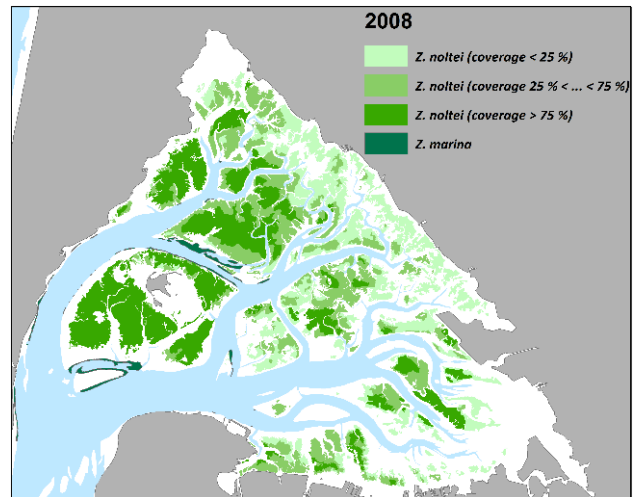
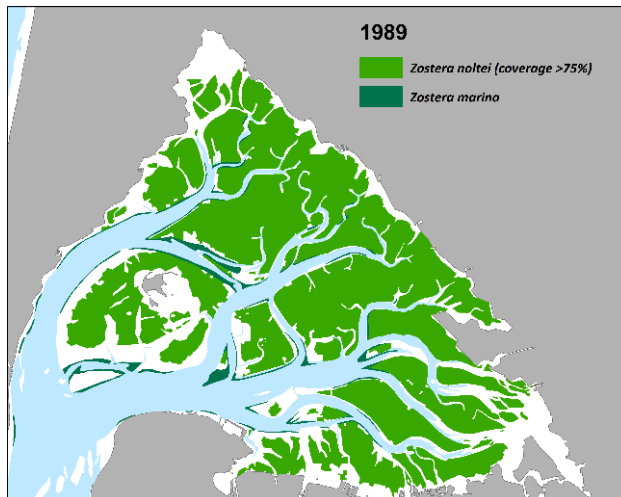
Florian Ganthy nous a fait l'honneur et le plaisir de venir à Arès nous présenter « Sédimentologie du Bassin d'Arcachon » le 5 Août dernier. Florian est chercheur en dynamique sédimentaire et modélisation numérique chez IFREMER à Arcachon et il est docteur en physique de l'environnement. Sa thèse de 3 années portait sur le rôle des herbiers de zostères sur la dynamique sédimentaire du Bassin d'Arcachon.

Dans la salle pleine du Mille Club, une centaine d'auditeurs attentifs dont le tiers de jeunes tous familiers du plan d'eau et attachés à la sauvegarde du caractère maritime du littoral malgré l'envasement et le comblement des estes.

>>

La conférence de Florian Ganthy

Après quelques généralités indispensables sur la dynamique sédimentaire et les 3 types de processus, érosion, transport, dépôt, a été abordé le cœur du sujet « quand la biologie s'en mêle » avec le rôle des zostères, ces herbes marines qui couvraient il y a 15 ans 70% du Bassin à marée basse (l'estran) et dont la couverture a régressé de 33% entre 1989 et 2008.



Moins de couverture végétale, plus d'érosion et plus de sédiments fins dans l'eau, les fameuses MES (matières en suspension), plus de turbidité, de la vase qui va se déposer là où la force induite par le courant n'est pas suffisante pour vaincre la pesanteur.

Pour être sûr de ce rôle des zostères, restait à quantifier le processus et à s'assurer que sur le terrain, les choses se passaient comme au laboratoire. C'est chose faite depuis la thèse de Florian Ganthy. Les essais hydrodynamiques en laboratoire ont permis de mesurer les flux d'érosion et de dépôt pour différents stades de développement des herbiers, et les mesures de vitesses effectuées in situ, ont donné des résultats cohérents. Les estrans colonisés (par les zostères) peuvent être considérés comme des zones où les sédiments fins sont captés et stockés, et au contraire les estrans non colonisés comme des zones où les sédiments fins ne sont pas retenus et sont mis en suspension.



Il y aurait donc eu enclenchement d'un cycle funeste : au départ, régression des herbiers (la cause la plus probable semble être les canicules de 2003 et 2006 qui ont rendu les zostères plus vulnérables à l'action de la pollution ambiante), perte des sédiments fins des estrans insuffisamment colonisés, plus forte turbidité de l'eau, moins de photosynthèse, moins de zostères, et ainsi de suite...

Les études en cours visent à aller plus loin : peut-on démêler et quantifier les conséquences physiques de la régression ? Celles-ci expliquent-elles l'accumulation récente des vases observée à l'Est du Bassin ? Sommes-nous capables de simuler de manière satisfaisante l'évolution temporelle des herbiers depuis 1989 jusqu'à aujourd'hui ? Quelle évolution possible dans le futur ?

Malgré l'aridité des parties scientifiques, l'attention de l'auditoire n'a pas faibli. Tout le mérite en revient à Florian Ganthy, et preuve a été apportée qu'on pouvait mobiliser notamment les jeunes sur des sujets difficiles, mais qui les concernent au premier chef.

Compte Rendu Assemblée Générale 2015

Le jeudi 6 août dernier à 20h30, le président Michel Gautier ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie pour leur présence Madame Marie Larrue, maire de Lanton, Monsieur Jean-Guy Perrière, maire d'Arès, les représentants des maires de Lège Cap-Ferret et d'Andernos et les présidents et délégués des associations amies.

Après approbation du rapport d'activité et du bilan financier, l'assemblée reconduit les mandats d'administrateur de Messieurs Bégat, Bidondo, Gautier, Janin.

Le Président donne la parole aux personnes présentes dans un débat qui s'organise autour des thèmes principaux du rapport d'activité.

L'envasement du bassin

Nous n'avons pas eu de périodes longues de grand vent cet hiver, ce qui explique qu'il n'y a pas eu l'arrivée massive de cette vase fluente de couleur marron comme en 2014. Mais la situation ne s'améliore pas pour autant : les esteyes côtiers continuent à se boucher, mettant en péril la pérennité des mouillages côtiers. Les zostères marines ne sont plus présentes que dans le fond des grands chenaux et les zostères naines sur les « terres » sont très parsemées voire absentes. L'eau du littoral est donc toujours aussi turbide.

Des études sérieuses sont de plus en plus nécessaires pour comprendre comment va évoluer le fonctionnement hydraulique du bassin sans ses esteyes côtiers. Y a-t-il utilité à prévoir des dragages ? Où ? Comment ? A quelle fréquence ?

Sur ces problèmes difficiles nous sommes en contact très confiant avec les experts de l'IFREMER, et nous avons rencontré Messieurs Sammarcelli, Président du SIBA et Jean-Guy Perrière.

Monsieur Florian Ganthly de l'IFREMER, titulaire d'un doctorat d'Etat, a bien voulu accepter de nous faire une conférence sur ce thème le mercredi 5 Août à Arès.

Le PNM

Créé en Juin 2014, le parc naturel marin a maintenant son conseil de gestion avec un Président, Monsieur François Deluga, maire du Teich. Notre bulletin du mois de Mai donne le détail de sa composition. Nous souhaitons que le PNM mette au premier rang de ses priorités les problèmes posés par le changement si rapide de l'hydrographie du Bassin.

Le plan de prévention des risques de submersion marine

Le plan de prévention des risques de submersion marine autour du Bassin d'Arcachon présenté par l'Etat a été contesté par les municipalités. Le SIBA et les communes ont souhaité recruter un expert en submersion marine pour apprécier les données qui leur étaient soumises par les services de l'Etat et le groupe de travail créé par le Préfet a abouti à un accord sur les bases scientifiques à appliquer. Les plans ont été revus et seront soumis à enquêtes publiques dans l'année avant d'être finalement approuvés et applicables. Cette procédure sera l'occasion de développer une véritable culture du risque.

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale)

La dernière version du SCOT présentée par le SYBARVAL vient d'être rejetée par le Tribunal Administratif. Le SCOT est annulé dans sa totalité.

Nos associations avaient critiqué ce dossier, tel qu'il avait été voté par les élus en juillet 2013 avant d'être légèrement modifié suite aux recommandations du Préfet en décembre suivant. Nous regrettons de ne pas avoir été suivis par le SYBARVAL malgré nos mises en garde sur l'illégalité de certaines dispositions, notamment suite au rejet du PLU d'Andernos. S'accorder sur une nouvelle version respectant les lois existantes est la lourde tâche qui attend, dès aujourd'hui, les maires de nos communes, mais en s'y prenant différemment, on aurait gagné temps et argent.

Monsieur Jean-Guy Perrière, président du SYBARVAL, syndicat de communes en charge de l'élaboration du SCOT, regrette cette annulation qui prive le territoire d'un SCOT approuvé. Même imparfait, il avait le mérite d'exister. Il annonce la décision du SYBARVAL de faire appel.

Monsieur Mazodier, président de Protection Aménagement Lège Cap-Ferret, regrette que les élus n'aient pas essayé de s'entendre avec le Tribunal Administratif sur les points litigieux.

Surveillance et nettoyage des zones humides

Le nettoyage du ruisseau La Machinotte sera fait à l'automne comme tous les ans...

Une nouvelle association LA CÔTE NOROÛT

Assemblée Générale 2015

A plusieurs reprises, ces années passées, nous avons été mis en minorité au sein de la CEBA (Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon) et ne sommes pas parvenus à ce que les problèmes maritimes du Nord Bassin soient mis au premier rang des priorités...

Nous avons donc cherché à nous rapprocher des associations pour lesquelles la sauvegarde du caractère maritime de notre littoral est une priorité. D'où la création en juin 2015 de la nouvelle association : Les Associations de LA CÔTE NOROÛT, dont nous faisons partie des membres fondateurs et dont Jean-François Pahun a été nommé vice-président.

LA CÔTE NOROÛT a pour objectif « la mise en commun des ressources matérielles et humaines des associations membres pour faire face aux activités qui touchent à la protection de notre cadre de vie et au développement durable ».

Nous restons membres de la CEBA et à l'occasion d'un changement de gouvernance bien venue, Jean-François Pahun en a été élu vice-président.

Notre vie culturelle

Comme l'an dernier, nous avons noté du désintérêt pour randonnées, excursions et visites guidées, et nous avons

dû annuler notre escapade en Dordogne à Saint-Jean de Côte et Sorges, faute d'un nombre suffisant de participants pour remplir un car.

C'est très dommage, car ces actions collectives créent du lien à l'intérieur de l'association et en dehors.

Recrutement de nouveaux membres

Une discussion s'engage sur la nécessité pour l'association de retrouver une dynamique de croissance. Celle-ci doit s'appuyer sur le désir de beaucoup de nos concitoyens de marquer leur engagement pour la protection de l'environnement et de notre littoral.

Décision est prise, de créer deux nouvelles classes de membres : les membres **Jeunes** pour les moins de 25 ans et les membres **de soutien** pour les sympathisants qui, séduits par la beauté de notre littoral après un séjour réussi, souhaitent aider l'association même s'ils ne viennent pas régulièrement. La cotisation de ces 2 classes de nouveaux membres sera de 5 Euros.

C'est dans le même esprit qu'a été décidée la vente de tee-shirts à l'effigie des Amis du Littoral Nord Bassin.

Après avoir remercié les assistants pour leur écoute et leur participation, le Président clôture la séance à 22h.

Programme de nos activités 2015

Pour les inscriptions aux visites appeler le 05 56 60 08 27 ou au 06 13 57 88 92 ou par courrier postal : Amis du littoral 12 avenue de la gare 33740 Arès. Par mail à l'adresse : weeber.francoise@bbox.fr

Jeudi 26 novembre à Piraillan
RDV Tour d'Arès à 13h30

Visite des réservoirs.

Cotisations annuelles : Possibilité de règlement par prélèvement automatique.

Code IBAN : FR76 2004 1010 0101 3258 9M02 245

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

E-mail :

membre	individuel	couple
jeune	5 €	
soutien	5 €	
actif	12 €	18 €
bienfaiteur	30 €	45 €

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'Assemblée Générale.

A partir du 1^{er} janvier 2016 les courriers devront être adressés exclusivement à :
Françoise Weeber 12 avenue de la gare 33740 Arès